

Formation

Éducateur Technique Spécialisé



Rapport d'activité

- Juin 2022 -

Rédacteurs :

- **Thierry BRAGANTI** : Responsable de la formation
- **Martin WIBAUX** : Formateur ETS
- **Blandine DANAU-JONOT** : Assistante de formation

Sommaire

AVANT-PROPOS.....	3
1. Morphologie de la filière.....	4
2. Profil des trois promotions	5
3. Calendriers de La formation théorique	8
4. La formation pratique	10
5. Contrôles continus et attribution des E.C.T.S	12
6. La certification	16
7. L'insertion professionnelle.....	18
8. Une équipe pédagogique	19
9. Bilan et perspectives	20

AVANT-PROPOS

L'Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne IRTSCA a obtenu l'autorisation d'ouverture au grade licence le 20 novembre 2021, et ce, pour 6 ans.

L'année universitaire 2020 / 2021 a été marquée par 3 évènements majeurs :

- La crise sanitaire liée à la COVID 19 (sur les périodes du 30 octobre au 15 décembre 2020 et du 3 avril au 3 mai 2021) et ses conséquences sur l'organisation pédagogique de la filière et l'accompagnement des apprenants. Ainsi, les visites de stage et les réunions entre le Centre de formation et les référents professionnels, par exemple, ont été suspendues.
- La promotion des troisième année a été la première promotion à passer le diplôme réformé au titre de l'arrêté du 22 août 2018. Ce dernier introduit 5 changements majeurs : 1. Le nombre d'épreuves de certification passe de 7 à 8 (la huitième épreuve pourtant sur un contrôle de connaissances des politiques sociales). 2. Sept épreuves sont confiées au Centre de formation, l'épreuve du mémoire professionnel relevant toujours de la responsabilité du Rectorat. 3. L'arrêté réintroduit la mise en œuvre de la séquence d'apprentissage sur site (DC 2.1). 4. Il crée une commission pédagogique en charge de l'attribution des ECTS (30 par semestre) ainsi qu'un Conseil de perfectionnement. 5. L'élévation du D.E.E.T.S. au grade licence nécessite la mise en œuvre au sein du dispositif de formation de 60 heures d'enseignement de langue étrangère, de 30 heures consacrées à l'informatique et au numérique et 10 heures dédiées à l'initiation à la recherche. L'arrêté du 10 mars 2020, quant à lui, définit l'organisation des domaines de formation en blocs de compétences.
- Le mouvement de personnel des formateurs permanents attachés à la filière. Celle-ci a bénéficié à la rentrée de septembre, à la demande du responsable formation, d'un renfort d'un 0.3 ETP. Toutefois, du fait d'un arrêt de travail de ce dernier du 12 octobre au 29 novembre 2020 et de la poursuite de sa mission dans le cadre d'un mi-temps thérapeutique à hauteur de 50 % en distanciel du 30 novembre 2020 au 16 juillet 2021, Mme Mélanie LEROY s'est vue affectée à temps plein sur la filière ETS. En arrêt de travail du 20 septembre au 1 novembre 2020, cette dernière a donné sa démission le 31 juillet 2021.

1. Morphologie de la filière

Statut des apprenants

La filière bénéficie d'un Quota Région de 36 places (12 par promotion). Pour l'année universitaire 2020 / 2021, le nombre des apprenants admis en formation dans le cadre du Quota (étudiants et demandeurs d'emploi) est de 32, soit 80 % de l'effectif total de la filière qui est de 40 apprenants. Au titre du Hors Quota, on enregistre donc la présence de 6 salariés et de 2 apprentis. Il convient de noter, que depuis que la formation menant à l'obtention du DEETS est accessible par la voie de l'apprentissage, 2 apprenties intègrent la formation sous ce statut dès la première année, ce qui constitue un signe encourageant.

Statut	Etudiant	Demandeur d'emploi	Salarié	Apprenti
Effectif total : 40	20	12	6	2

Les salariés et apprentis exercent tous dans le champ du handicap : 4 dans le secteur de l'enfance et de l'adolescence et 2 dans le secteur adulte du travail protégé.

Etablissement	IME	ESAT
Effectif	4	2

On note un équilibre de la présence des salariés et apprentis sur les 3 promotions : première année : 2 apprenties ; deuxième année : 2 salariés et troisième année : 2 salariés.

Promotion	ETS 1	ETS 2	ETS 3
Effectif	2 apprentis	2 salariés	2 salariés

Depuis la mise en œuvre du décret n° 2005-1376 du 3 novembre 2005 qui institue le Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé et permet l'accès de la formation en voie directe¹, on observe une augmentation constante du taux de féminisation qui atteint aujourd'hui 70 % de l'effectif total. Ce taux de féminisation tend à rapprocher, sur le plan morphologique, la filière ETS des autres filières de niveau 6.

Sexe	Homme	Femme
Effectif total	12	28

¹ Jusqu'à cette date, la formation menant à l'obtention du C.A.F.E.T.S était uniquement accessible aux salariés en situation d'emploi d'Éducateur Technique ou de Moniteur d'Atelier.

Origine géographique des apprenants

Département	02	08	10	51	52	55	60
Effectif	6	5	1	23	2	1	2

Les apprenants sont majoritairement originaires de la Région Champagne-Ardenne (n = 31) puisqu'ils représentent 77,50 % de l'effectif total avec une forte dominante des apprenants résidant dans le département de la Marne (57,50 %). Seuls 9 apprenants sont originaires d'autres Régions (22,50 %).

2. Profil des trois promotions

Promotion première année

Sexe

Sexe	Hommes	Femmes
Effectif	5	11

Statut

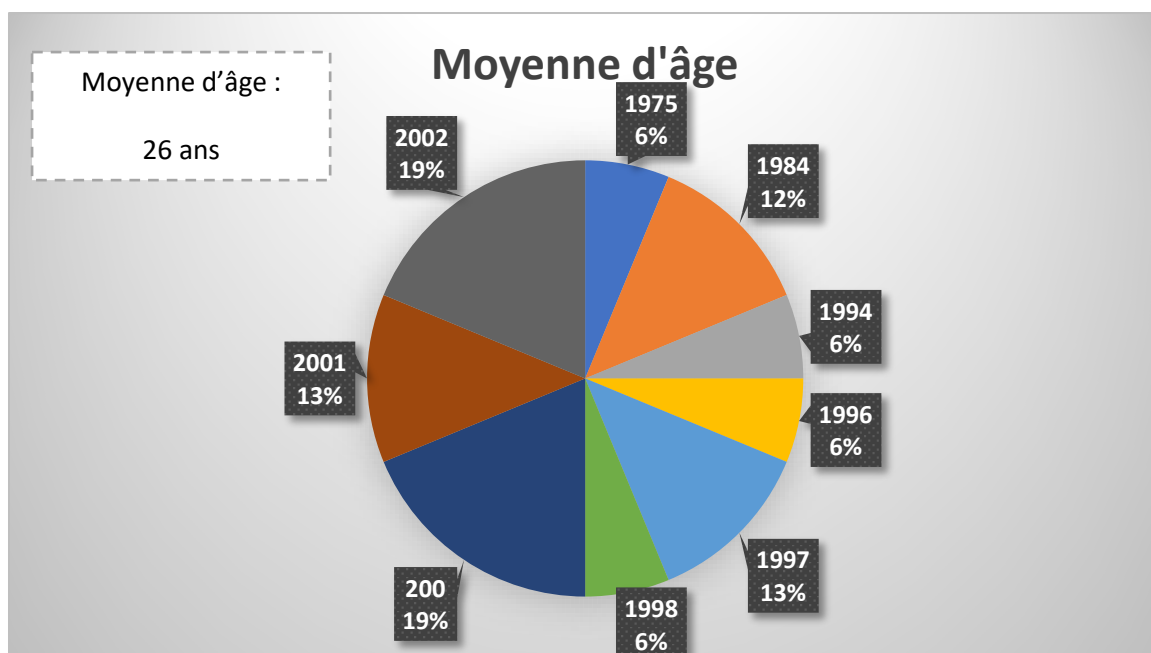
Statut	Etudiant	Demandeur d'emploi	Salarié	Apprenti
Effectif	9	4	1	2

Origine géographique

Département	02	08	51	52	60
Effectif	2	3	9	1	1

Pyramide des âges

Année	1975	1984	1994	1996	1997	1998	2000	2001	2002
Effectif	1	2	1	1	2	1	3	2	3



La forte présence d'étudiants (56,25 %) explique la moyenne d'âge.

Promotion deuxième année

Sexe

Sexe	Hommes	Femmes
Effectif	3	10

Statut

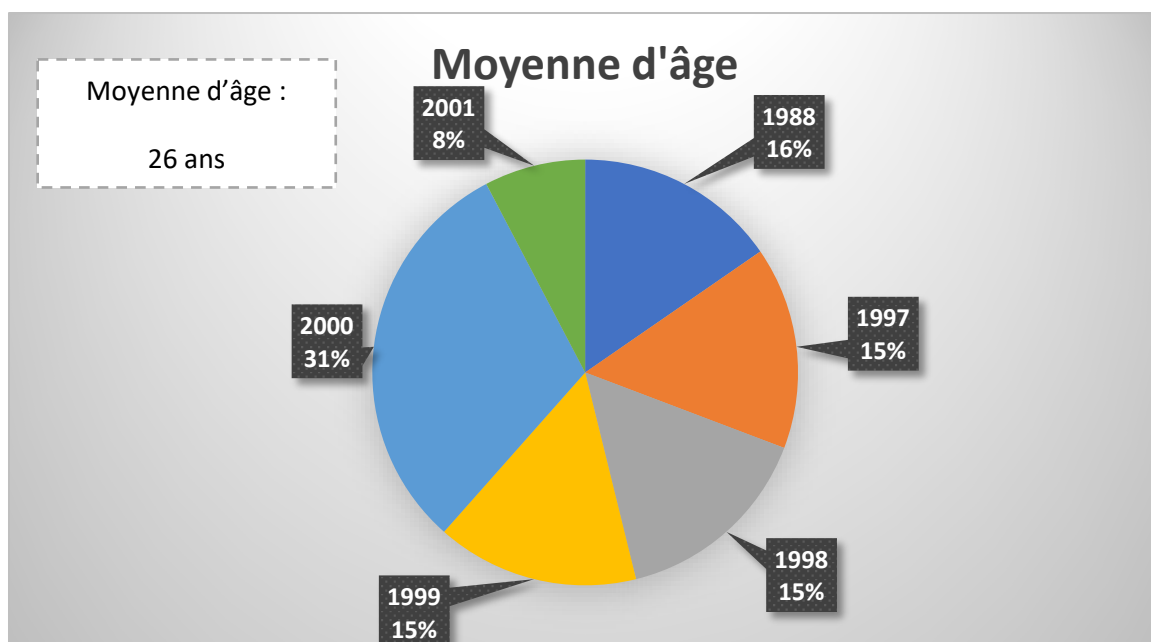
Statut	Etudiant	Demandeur d'emploi	Salarié
Effectif	9	2	2

Origine géographique

Département	02	08	51	60
Effectif	2	1	9	1

Pyramide des âges

Année	1988	1997	1998	1999	2000	2001
Effectif	2	2	2	2	4	1



La moyenne d'âge de la promotion de deuxième année est identique à celle de la première année.

Promotion troisième année

Sexe

Sexe	Hommes	Femmes
Effectif	4	7

Statut

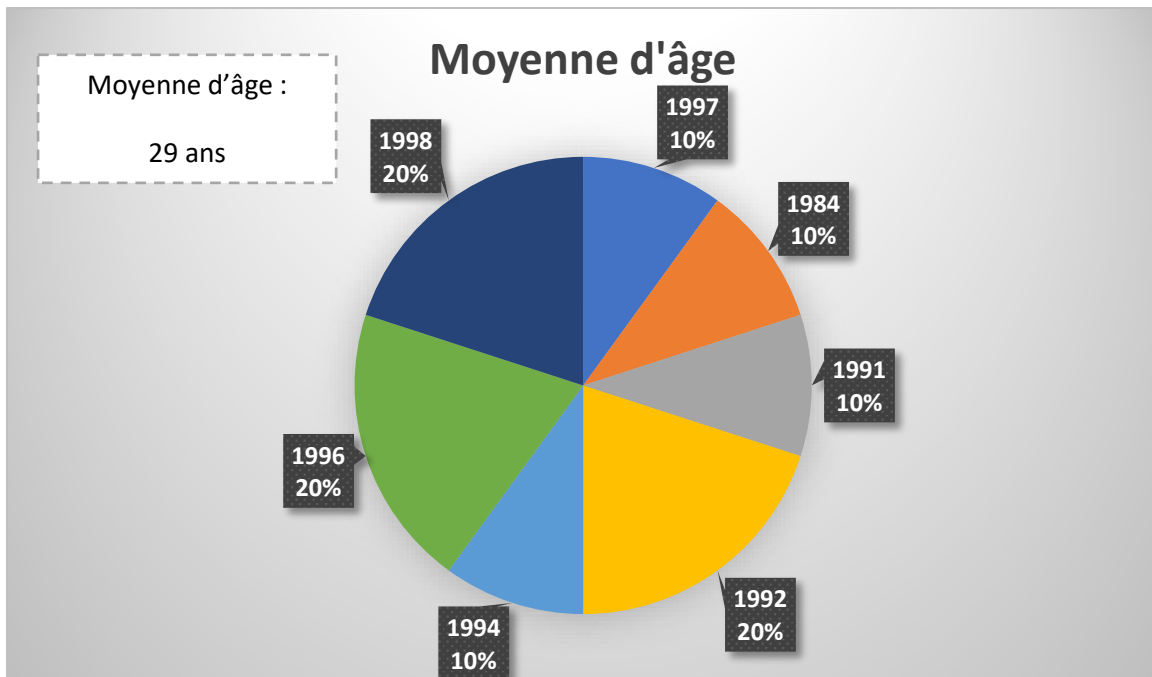
Statut	Etudiant	Demandeur d'emploi	Salarié
Effectif	2	6	3

Origine géographique

Département	02	08	10	51	52	55
Effectif	2	1	1	5	1	1

Pyramide des âges

Année	1977	1984	1991	1992	1994	1996	1998	1999
Effectif	1	1	1	2	1	2	2	1



Le nombre de demandeurs d'emploi et de salariés (82 %), généralement plus âgés que les étudiants, donne une explication à cette moyenne d'âge.

3. Calendriers de La formation théorique

Calendrier de la formation théorique de la première année de formation



Calendrier 2020/2021 Formation Educateur Technique Spécialisé - 1ère année

	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet		
S 01		M 01	J 01	D 01	M 01	V 01	L 01 (S 5)	L 01 (S 9)	J 01	S 01	M 01	J 01		
D 02		M 02	V 02	L 02	M 02	S 02	M 02	M 02	V 02	D 02	M 02	V 02		
L 03	(S 32)	J 03	S 03	M 03	J 03	D 03	M 03	M 03	S 03	L 03	(S 18)	S 03		
M 04		V 04	D 04	M 04	V 04	J 04	J 04	J 04	D 04	M 04	V 04	D 04		
M 05		S 05	L 05	J 05	S 05	M 05	V 05	V 05	L 05	M 05	S 05	L 05		
J 06		D 06	M 06	V 06	D 06	M 06	S 06	S 06	M 06	J 06	D 06	M 06		
V 07		L 07	(S 37)	M 07	S 07	L 07	D 07	D 07	M 07	V 07	L 07	M 07		
S 08		M 08	J 08	D 08	M 08	V 08	L 08	L 08	J 08	S 08	M 08	J 08		
D 09		M 09	V 09	L 09	(S 46)	M 09	S 09	(S 10)	V 09	D 09	M 09	V 09		
L 10	(S 33)	J 10	S 10	M 10	V 10	D 10	M 10	M 10	S 10	L 10	(S 19)	S 10		
M 11		V 11	D 11	M 11	J 11	L 11	J 11	L 11	D 11	M 11	V 11	D 11		
M 12		S 12	L 12	(S 42)	J 12	S 12	V 12	V 12	L 12	(S 15)	M 12	S 12		
J 13		D 13	M 13	V 13	D 13	M 13	S 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13		
V 14		L 14	(S 38)	J 14	S 14	L 14	(S 11)	D 14	M 14	V 14	L 14	(S 24)	M 14	
S 15		M 15	J 15	D 15	M 15	V 15	L 15	(S 7)	L 15	S 15	M 15	J 15	S 15	
D 16		M 16	V 16	L 16	(S 47)	M 16	S 16	M 16	V 16	D 16	M 16	V 16	D 16	
L 17	(S 34)	J 17	S 17	D 17	J 17	D 17	M 17	M 17	S 17	L 17	(S 20)	J 17	L 17	
M 18		V 18	D 18	M 18	V 18	L 18	(S 3)	J 18	D 18	M 18	V 18	D 18	M 18	
M 19		S 19	L 19	(S 43)	J 19	S 19	V 19	V 19	L 19	(S 16)	M 19	S 19	L 19	
J 20		D 20	M 20	V 20	D 20	M 20	S 20	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20	J 20	
V 21		L 21	(S 39)	M 21	S 21	L 21	J 21	D 21	M 21	V 21	L 21	(S 15)	M 21	
S 22		M 22	J 22	D 22	M 22	V 22	L 22	(S 8)	L 22	(S 11)	J 22	S 22	M 22	
D 23		M 23	V 23	L 23	(S 48)	M 23	S 23	M 23	V 23	D 23	M 23	V 23	D 23	
L 24	(S 35)	J 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	M 24	S 24	(S 21)	J 24	L 24	S 24	
M 25		V 25	D 25	M 25	V 25	L 25	(S 4)	J 25	D 25	M 25	V 25	D 25	M 25	
M 26		S 26	L 26	(S 44)	J 26	S 26	M 26	V 26	L 26	(S 17)	M 26	S 26	L 26	
J 27		D 27	M 27	V 27	D 27	M 27	S 27	S 27	M 27	J 27	D 27	M 27	J 27	
V 28		L 28	(S 40)	M 28	S 28	L 28	(S 53)	J 28	D 28	M 28	V 28	L 28	(S 26)	M 28
S 29		M 29	J 29	D 29	M 29	V 29	D 29	L 29	(S 13)	J 29	S 29	M 29	V 29	D 29
D 30		M 30	V 30	L 30	(S 49)	M 30	S 30	M 30	V 30	D 30	M 30	V 30	D 30	M 30
L 31	(S 36)	J 31	S 31	M 31	J 31	D 31	M 31	M 31	L 31	(S 22)	J 31	L 31	S 31	M 31

■ Vacances, weekends, jours fériés
■ Amplitude pour formation sur site qualifiant
■ Formation à l'IRTS

4. La formation pratique

Les promotions de première et deuxième année réalisent leur formation pratique de 56 semaines de stage au titre de l'arrêté du 22 août 2018. La formation pratique s'organise comme suit :

Année	Semestre 1	Semestre 2	Total
ETS 1	Stage A : 8 semaines	Stage B 1 : 8 semaines	16 semaines

Année	Semestre 3	Semestre 4	Total
ETS 2	Stage B 2 : 8 semaines	Stage C 1 : 12 semaines	20 semaines

Année	Semestre 5	Semestre 6	Total
ETS 3	Stage C 2 : 12 semaines	Stage C 1 : 8 semaines	20 semaines

Une attention particulière est accordée à la répartition des volumes horaires de stage par année ainsi qu'à la distribution des durées de stage par semestre. Cette distribution, qui respecte le principe d'une formation en alternance, intègre également la règle de répartition de 30 ECTS par semestre qui prend en compte les temps de formation théorique, les temps de stage et le temps de travail personnel.

Les sites qualifiants

Promotion ETS 1 : stage de 8 semaines

Etablissement	IME	ESAT	CHS	ITEP	MECS	CHRS	Le Mars
Effectif	4	4	1	1	1	2	1

Les 2 apprentis ne réalisent pas de stage. Le salarié a réalisé, en accord avec son employeur et le Centre de formation, un stage de 8 semaines dans un EDPAMS (08). En effet, l'arrêté du 22 août 2018 ne prévoit plus de temps de stage pour les salariés (2 stage de 8 semaines hors établissement employeur).

Promotion ETS 2 : stage de 16 semaines

Etablissement	IME	ESAT	Entreprise adaptée	CHS	Institut Michel Fandre
Effectif	2	7	1	1	1

Promotion ETS 3 : stage de 32 semaines

Etablissement	IME	ESAT	CHRS	CEIP
Effectif	4	5	1	1

Distribution des stages par type d'Etablissement

Etablissement	IME	ESAT	EA	CHS	CHRS	MECS	ITEP	CEIP	Michel Fandre	Le Mars
Effectif	10	16	1	2	2	1	1	1	1	1

- 14 stages se sont déroulés dans le secteur de l'enfance et de l'adolescence
- 22 stages se sont déroulés dans le secteur adulte
- 31 stages se sont déroulés dans le champ du handicap et de la maladie mentale

Les apprenants privilégient le secteur adulte (61,1 %) au secteur de l'enfance et de l'adolescence (38,9 %). Le champ du handicap et de la maladie mentale (86,11 %) est sur-représenté. A cela plusieurs explications : c'est un champ qui accueille très régulièrement des stagiaires et qui possède une longue expérience de leur accompagnement ; c'est un champ, principalement le secteur adulte, qui gratifie plus facilement les stages ; la population accueillie dans les structures relevant du champ du handicap correspond au public auprès duquel les futurs professionnels souhaitent s'orienter. De plus, c'est dans ce champ qu'exercent en grande majorité les éducateurs techniques spécialisés.

5. Contrôles continus et attribution des E.C.T.S

De 11 contrôles continus (6 en première année et 5 en deuxième année), la filière est passé à 30 contrôles continus répartis comme suit :

Semestre 1 : 5 contrôles continus

Semestre 2 : 6 contrôles continus

Semestre 3 : 4 contrôles continus

Semestre 4 : 5 contrôles continus

Semestre 5 : 5 contrôles continus

Semestre 6 : 5 contrôles continus

Selon les cas, les contrôles continus font l'objet d'un rattrapage ou d'une compensation.

La mise en œuvre de 19 contrôles continus supplémentaires entraîne un accroissement de la charge de travail à la fois pour les formateurs permanents et pour certains formateurs vacataires.

CONTROLES CONTINUS E.T.S. 1

Module	Intitulé	Bloc / DF	Modalité	Semestre	ECTS
1 A31	Introduction aux sciences humaines	Bloc 1 / DF 1	Une fiche de lecture (compensable)	Semestre 1	9
1 B31	La personne et son développement	Bloc 2 / DF1	Un questionnaire (rattrapage)	Semestre 1	6
5 A31	La question sociale et les politiques publiques	Bloc 7 / DF4	Un QCM (rattrapage)	Semestre 1	5
6 J31	Projet Voltaire	Bloc 5 / DF 3	Une évaluation (rattrapage)	Semestre 1	1
8 B351	Construction de l'expérience et parcours de formation	Bloc 1 / DF 1	Une note de synthèse (compensable)	Semestre 1	9
					Total : 30
1 E35	Courants de pensée et pédagogie des auteurs	Bloc 2 / DF1	Un exposé collectif (compensable)	Semestre 2	7
2 E35	Aménagement du poste de travail, ergonomie	Bloc 3 / DF2	Un contrôle de connaissances (compensable)	Semestre 2	7
6 J31	Projet Voltaire	Bloc 5 / DF3	Une évaluation finale (compensable)	Semestre 2	1
6 L31	Langue vivante étrangère	Bloc 5 / DF3	Une évaluation (compensable)	Semestre 2	1
7 P351	Méthodologie du projet individuel	Bloc 2 / DF1	Un dossier (compensable)	Semestre 2	7
7 F351	Gestion et organisation de la production	Bloc 3 / DF2	Un questionnaire (compensable)	Semestre 2	7

CONTROLES CONTINUS E.T.S. 2

Module	Intitulé	Bloc / DF	Modalité	Semestre	ECTS
2 C31	Maladies et troubles psychiques	Bloc 2 / DF1	Une bibliographie (rattrapage)	Semestre 3	9
4 A351	Marché du travail/Emploi/Formation	Bloc 4 / DF 2	Un questionnaire (rattrapage)	Semestre 3	7
6 L35	Langue vivante étrangère	Bloc 5 / DF3	Une évaluation finale (rattrapage)	Semestre 3	4
8 B352	Construction de l'expérience et parcours de formation	Bloc 1 / DF1	Le dossier de stage (rattrapage)	Semestre 3	10
					Total : 30
5 C35	Accès aux droits et juridictions	Bloc 7 / DF4	Un QCM (rattrapage)	Semestre 4	4
8 C351	Analyse de l'intervention professionnelle	Bloc 1 / DF1	Un dossier (rattrapage)	Semestre 4	8
8 P351	Pédagogie appliquée et adaptée	Bloc 3 / DF2	Un dossier (rattrapage)	Semestre 4	8
8 V351A	Soutenance blanche du DC 3.2	Bloc 5 / DF3	Un oral (rattrapage)	Semestre 4	5
8 V351B	Soutenance blanche du DC 4.1	Bloc 8 / DF4	Un oral (rattrapage)	Semestre 4	5
					Total : 30

CONTROLES CONTINUS E.T.S. 3

Module	Intitulé	Bloc / DF	Modalité	Semestre	ECTS
7 F352	Gestion et organisation de la production	Bloc 3 / DF 2	Un dossier (compensable)	Semestre 5	9
8 P352	Pédagogie appliquée et adaptée	Bloc 3 / DF2	Un dossier (compensable)	Semestre 5	9
8 V352B	Un devoir à domicile du DC 2.2 (Etude de situation)	Bloc 4 / DF2	Un devoir (compensable)	Semestre 5	4
8 V352C	1 ^{er} devoir blanc sur table du DC 2.2 (Etude de situation)	Bloc 4 / DF2	Un devoir (compensable)	Semestre 5	4
8 V352A	Soutenance blanche du DC 1.1 (Etude de la relation éducative)	Bloc 1 / DF1	Un oral (rattrapage)	Semestre 5	4
					Total : 30
8 V353B	2 ^{ème} devoir blanc sur table du DC 2.2 (Etude de situation)	Bloc 4 / DF2	Un devoir (rattrapage)	Semestre 6	6
8 V353A	Soutenance blanche DC 1.2 (Mémoire professionnel)	Bloc 2 / DF1	Un oral (rattrapage)	Semestre 6	7
8 V353C	Soutenance blanche du DC 31. (Communication professionnelle)	Bloc 6 / DF3	Un oral (rattrapage)	Semestre 6	7
8 V354	Un devoir blanc du DC 4.2 (Les politiques publiques)	Bloc 7 / DF4	Un devoir (compensable)	Semestre 6	5
4 A352	De l'exclusion à l'insertion	Bloc 7 / DF4	Un questionnaire (compensable)	Semestre 6	5
					Total : 30

6. La certification

L'IRTS-CA a présenté 11 candidats au D.E.E.T.S session 2021, 9 ont obtenu leur diplôme.

Deux candidats n'ont pas validé le domaine de compétences 2 « Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé ». Proposition leur a été adressée de pouvoir bénéficier du dispositif de présentation à une nouvelle session d'examen. Le candidat n'a pas donné suite, la candidate a initié la démarche sans toutefois la finaliser.

7 épreuves ont été organisées par le Centre de formation et ont eu lieu à l'IRTS-CA et sur les sites qualifiants du 1^{er} octobre 2020 au 25 mai 2021.

Le DC 1.1 : « Etude de la relation éducative » (17 février 2021).

Cette épreuve a nécessité un rattrapage pour un candidat, suite au rattrapage les 11 apprenants ont validé cette épreuve.

Le DC 2.1 : « Mise en situation pratique du site qualifiant » (Mars et avril 2021).

Le DC 2.2 : « Etude de situation » (16 mars 2021).

Deux candidats n'ont pas obtenu leur validation du domaine de compétences 2.

Le DC 3.1 : « Elaboration d'une communication professionnelle » (25 mai 2021).

Le DC 3.2 : « Analyse d'un travail en équipe pluriprofessionnelle » (01 octobre 2020).

L'ensemble des candidats ont obtenu la moyenne à ces épreuves, obtenant ainsi la validation de l'épreuve de certification du domaine de compétences 3.

Le DC 4.1 : « Dossier à partir d'un questionnaire en lien avec le terrain » (19 novembre 2020).

Le DC 4.2 : « Contrôle de connaissances » (21 mai 2021).

L'ensemble des candidats ont obtenu la moyenne à ces épreuves, obtenant ainsi la validation de l'épreuve de certification du domaine de compétences 4.

L'épreuve organisée par le Rectorat, à savoir le DC 1.2 (mémoire de pratique professionnelle) a eu lieu le 7 juillet 2021.

La cérémonie de remise des diplômes a eu lieu exceptionnellement au centre des congrès de Reims le vendredi 22 octobre 2021, félicitant les diplômés des sessions 2020 et 2021.



La préparation aux épreuves de certification ne mobilise pas moins de 10 modules, soit 303 heures. Ce qui signifie qu'un quart des 1200 heures du dispositif de formation est consacré à cette préparation.

Semestre	DC	Intitulé de l'épreuve	Module d'accompagnement
Semestre 4	DC 3.2	Analyse d'un travail en équipe pluriprofessionnelle	Module 8 K35 : Analyse d'un travail en équipe pluriprofessionnelle (30 heures)
	DC 4.1	Dossier à partir d'un questionnaire en lien avec le terrain	Module 8 F35 : Travail en partenariat et en réseau (30 heures)
Semestre 5	DC 1.1	Etude de la relation éducative	Module 8 C352 : Analyse de l'Intervention Professionnelle (30 heures)
	DC 2.2	Etude de situation	Module 7 P352 : Projet éducatif et dispositifs de formation (30 heures)
Semestre 6	DC 2.1	Mise en situation sur site qualifiant	Module 8 P351 : Pédagogie appliquée et adaptée (30 heures) Module 8 P352 : Pédagogie appliquée et adaptée (30 heures) Module 7 F352 : Gestion et organisation de la production (30 heures)
	DC 3.1	Elaboration d'une communication professionnelle	Module 8 E35 : Communication professionnelle (30 heures)
	DC 4.2	Contrôle de connaissances	Module 5A35 : Les politiques publiques (30 heures)
	DC 1.2	Mémoire de pratique professionnelle	Module 8 G35 : Guidance mémoire (33 heures)

Outre le temps dévolu à la préparation de ces épreuves de certification, il convient de prendre en compte le temps que l'assistante de formation consacre à l'organisation de la passation des 7 épreuves de certification dévolues au Centre de formation : courrier de dépôt des dossiers (papier + numérique), réception et envoi des dossiers aux jurys ; convocation aux épreuves (apprenants et jurys) et de transmission des notes aux apprenants ; enregistrement des documents (papier + numérique) ; organisation des jurys d'harmonisation ; archivage des PV et des relevés de notes, etc.

7. L'insertion professionnelle

Deux apprenants, Nicolas MAGDO et Coralie OROY, ont signé en cours de formation dans le cadre de leur formation pratique, pour le premier un contrat de professionnalisation (du 26 août 2019 au 20 juin 2020) avec l'IME de Blérancourt, pour la seconde un contrat d'apprentissage (en date du 12 décembre 2020) avec l'ESAT « Les Berges de l'Aisne » de Belleu (02).

Devant la difficulté de recrutement d'éducateurs techniques spécialisés à laquelle sont confrontés les employeurs et tenant compte du développement de la formation par la voie de l'apprentissage, on peut imaginer que ce type de situation se renouvelle dans les années à venir.

Halima ALASSAN : non renseigné.

Alexandre ANCEAUX : occupe un emploi d'ETS à temps plein en CDI à l'ESAT « Les Berges de l'Aisne » de Belleu dans le département de l'Aisne (02).

Océane DIAS DA SILVA : occupe un poste d'ETS à temps plein en CDI dans un Centre Médico-Educatif dans le département du Doubs (25).

Jennifer JUSTINE : occupe un poste d'ETS à temps plein en CDI dans un Institut Médico-Educatif dans le département de la Marne (51).

Nicolas MAGDO : occupe un poste d'ETS à temps plein (statut contractuel) à l'EPSMD de Prémontré dans le département de l'Aisne (02).

Manon MELIZER : non renseigné.

Coralie OROY : occupe depuis le 14 décembre 2021 un emploi d'ETS à temps plein en CDI à l'ESAT « Les Berges de l'Aisne » de Belleu dans le département de l'Aisne (02).

Léa PUTTI : effectuait des remplacements au CEIP de Rosières dans le département de l'Aube (10).

Emeline SARTELLET : occupe depuis septembre 2021 un emploi d'éducatrice spécialisée et de coordinatrice à temps plein en CDI au Foyer d'Accueil Médicalisé « Jean-Pierre Burnay » dans le département de la Marne (51).

Yann TATALOVIC : occupe, depuis 2006, un emploi d'ETS à temps plein en CDI dans un Institut Médico-Educatif de la Marne (51).

Alexandre THIESEN : occupe un poste d'ETS à temps plein en CDD jusqu'au 30 juin 2022 (puis CDI) dans un Foyer Départemental de l'Enfance de la Marne (51).

Sur 11 sortants, dont 9 diplômés, 8 ont répondu à nos sollicitations concernant leur insertion professionnelle. 7 apprenants occupent un emploi ETS en CDI et 1 apprenant occupe un emploi d'ES et de coordinatrice en FAM.

Etablissement	IME	ESAT	EPSMD	FAM	FDE
Effectif	3	2	1	1	1

8. Une équipe pédagogique

Il importe de noter la stabilité et le professionnalisme de l'équipe pédagogique. En effet 8 intervenants vacataires assurent l'encadrement de 9 modules dont 4 modules préparatoires à des épreuves de certification.

Intervenant	Qualification	Module	Intitulé	Année
Martin WIBAUX	DEETS / Licence Professionnelle	7 P351	Méthodologie du projet individuel	ETS 1
		8 C352	Analyse de l'intervention professionnelle (DC 1.1)	ETS 3
Marie-Claude THIEFAIN	DEETS	7 F351	Gestion et organisation de la production	ETS 1
Marie-Thérèse HENRY	DEETS / CAFERUIS	8 C351	Analyse de l'Intervention Professionnelle	ETS 2
Emmanuel DELAHAYE	DEETS / CAFERUIS	8 P351	Pédagogie appliquée et adaptée (DC 2.1)	ETS 2
Françoise MITTELETTE	Universitaire	7 A35	Méthodologie de l'écrit et de l'oral	ETS 2
Carine LEON-CROUZET	Psychologue	8 K35	Analyse d'un travail en équipe pluriprof. (DC 3.2)	ETS 2
		8 F35	Travail en partenariat et en réseau (DC 4.1)	ETS 2
Thierry PIOT	DEETS	8 P352	Pédagogie appliquée et adaptée (DC 2.1)	ETS 3

9. Bilan et perspectives

Arrêt de formation

Pour l'année universitaire 2020 / 2021 on enregistre 6 arrêts de formation :

- M. CLOVIS Midgy-Marie (ETS1) suite à sa non-présentation à une convocation et des absences conséquentes, un arrêt de formation a été prononcé à son encontre le 11 avril 2021.
- M. FRAISY Thomas (ETS1), après un arrêt de stage, a mis fin à sa formation le 29 avril 2021.
- M BRETON Chris (ETS 2) a souhaité arrêter sa formation pour raisons médicales 3 novembre 2020.
- M. DROUOT Nils (ETS2) après un passage en commission pédagogique, a décidé, pour des raisons personnelles, de mettre un terme à sa formation le 1^{er} avril 2021.
- Mme MEO Erine (ETS 2), a choisi d'arrêter sa formation le 28 janvier 2021.
- Mme THIEBAULD Elisa (ETS2) a préféré mettre fin à sa formation relativement à des problèmes de santé le 1^{er} décembre 2020.

Les six arrêts de formation – soit 15 % de l'effectif total – se répartissent comme suit : deux en première année et quatre en deuxième année. Si un arrêt de formation a été prononcé à l'initiative du Centre de formation et deux autres ont pour origine des problèmes médicaux, dans les trois autres cas, la crise sanitaire liée au COVID 19 et ses conséquences sur les plans psychologique, social et économique (isolement, pertes de repères, précarité, etc.) a très certainement joué un rôle non négligeable dans la prise de décision de ces apprenants.

Parcoursup

La crainte, liée à la crise sanitaire, de ne pas atteindre le Quota, s'est avérée infondée. En effet, la promotion de première année pour la rentrée universitaire 2020/2021 compte 16 apprenants. 13 candidats sont admis dans le Quota : 9 étudiants et 4 demandeurs d'emploi. Par contre, on enregistre une baisse très importante de l'entrée en formation des salariés (n = 1). Enfin, parmi les entrants, et pour la première fois, 2 candidates vont réaliser la formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Parmi les demandeurs d'emploi, 2 candidats sont issus du « Dispositif jeunes » et 2 autres du dispositif « Oasis ».

Commission pédagogique

Hormis les arrêts de formation, indiqués précédemment, l'ensemble des apprenants ont été admis en année supérieure.

Synthèse des bilans individuels de fin d'année

Synthèse des bilans individuels des première année ETS promotion 2020/2023

1. La 1ère année de formation a-t-elle répondu à vos attentes ?

- Grâce aux contenus de cours et aux stages, la 1ère année a conforté les attentes.
- La crise sanitaire et son impact sur la formation a suscité beaucoup d'interrogations.
- Il est noté une difficulté à identifier l'intérêt de certains cours qui apparaissent, pour l'heure, trop éloignés de la pratique professionnelle.

2. Cette année Vient-elle confirmer votre projet de formation ?

- A l'unanimité la 1ère année vient confirmer le projet des étudiants.
- Meilleure appréhension des fonctions d'ETS sur le terrain.
- La découverte des publics accompagnés confirme le souhait de poursuivre la formation.

3. Que retenir-vous de cette 1ère année de formation ?

- Découverte de l'étendue du domaine d'intervention de l'ETS.
- L'enrichissement que procure la découverte des terrains de stage, des professionnels et du public accompagné.
- L'importance de l'articulation entre la théorie et la pratique.

4. Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées cette année ?

- Le distanciel a accentué les difficultés déjà rencontrées.
- La difficulté de trouver des lieux de stage en période de crise sanitaire.
- Les difficultés rédactionnelles tant sur le fond que sur la forme.

5. Les points de satisfaction

- la qualité l'accompagnement malgré la crise sanitaire.
- La richesse et la diversité des interventions et des intervenants.

6. Quels sont vos objectifs de travail et vos projets de stage pour la 2ème année de formation ?

- L'approfondissement des connaissances théoriques et l'amélioration de la qualité des écrits.
- Déterminer un thème, un sujet de mémoire.
- Lire davantage et plus régulièrement.

7. Comment envisagez-vous la poursuite de la formation ?

- De nombreuses interrogations concernant la charge de travail en deuxième année.
- Trouver une meilleure organisation de travail.
- S'investir davantage et « laisser derrière soi la crise sanitaire ».

8. Vos propositions ou suggestions en vue d'améliorer l'organisation et le contenu de la 1ère année de formation

- Avoir moins d'heures d'intervention sur une journée.
- Avoir la possibilité de visiter des établissements.
- Souhait d'une formation sur le pack office par exemple.

9. *La liste des ouvrages et des articles lus ou consultés lors de la 1ère année.*

- Dans l'ensemble, les bibliographiques sont assez succinctes.
- Une tendance à privilégier des articles tirés de de la presse professionnelle.
- L'importance à accorder à la lecture est actée.

10. *Sur quelles thématiques souhaiteriez-vous travailler l'an prochain ?*

- La gestion de production
- la découvertes des troubles psychiques
- La sexualité et le handicap
- La psychologie
- Le travail en partenariat et réseau
- La pédagogies
- Le travail en équipe pluriprofessionnelle

Synthèse des bilans individuels des deuxième année ETS promotion 2019/2022

1. *La 2ème année de formation a-t-elle répondu à vos attentes et à vos besoins de formation ?*

- Dans l'ensemble, la formation a répondu aux besoins.
- Les cours et la découverte des terrains de stage ont été des éléments de satisfactions.
- Les étudiants ont apprécié les interactions et les échanges avec les formateurs vacataires et permanents.

2. *Que retenir-vous de cette 2ème année ?*

- les cours en distanciel et les difficultés que cela a engendré (concentration et motivation).
- Perte de la proximité avec les formateurs et les intervenants.
- L'acquisition de nouvelles connaissances théoriques et pratiques (séquences d'apprentissage)

3. *Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous avez été confrontées cette année ?* -

- Le dossier en binôme (DC 4.1) rendu très compliqué en distanciel.
- Difficulté à organiser la triangulation entre le stage ou lieu de travail, la formation et la vie personnelle.
- Difficultés à trouver un stage gratifié durant la crise sanitaire.

4. *Quels sont les principaux points de satisfaction rencontrés cette année ?*

- Une nette amélioration dans les compétences rédactionnelles.
- Une meilleure aisance dans les soutenances orales.
- Une amélioration de la structuration de écrits et de l'esprit de synthèse.

5. *Quels sont vos objectifs de travail et vos projets pour la troisième année ?*

- Rompre aux exigences du calendrier des rendus des productions.
- Souhait de s'investir davantage (lecture, qualité des écrits, prestations orales)
- Approfondir la technicité mise en œuvre sur le terrain de stage.

6. *Comment envisagez-vous la poursuite de la formation ?*

- Poursuivre la formation dans des conditions moins contraignantes.

- Améliorer son organisation de temps de travail personnel au regard des commandes à venir (contrôles continus et épreuves de certification).
- Ne souhaite plus de cours en Visio ou en distanciel en troisième année.

7. Vos propositions ou suggestions en vue d'améliorer l'organisation et le contenu de la 2ème année de formation.

- Renforcer la transmission d'informations (plannings, calendriers, échéances, etc.).
- Maintenir la proximité avec les intervenants et les formateurs.
- Consacrer davantage de temps à la préparation des oraux.

8. La liste des ouvrages et des articles lus ou consultés lors de la 2ème année.

- Le passage à la lecture reste difficile.
- Cairn.info est la source privilégiée d'accès aux articles.
- les lectures portent principalement sur le travail protégé, la sécurité, l'ergonomie et l'éducatif.

9. Sur quelles thématiques souhaiteriez-vous travailler l'an prochain ?

- Les sujets de mémoire.

10. Comment avez-vous vécu la formation à distance mise en œuvre suite à la crise sanitaire ?

- Une année très compliquée sur le plan de l'investissement au regard de la crise.
- Les distanciels ont été mieux gérés mais restent tout de même une modalité pédagogique contraignante.
- Dans l'ensemble les étudiants sont satisfaits de leur année mais ont le sentiment qu'ils auraient pu faire davantage sans la crise sanitaire.

Formation continue

Contrairement aux autres années, aucun salarié de l'ESAT de l'Association *Elan Argonnais* n'a suivi, avec la promotion des deuxième année, le module 8 P351 « Pédagogie appliquée et adaptée ». Ce module de 30 heures est consacré à la formalisation d'une séquence d'apprentissage et fait l'objet d'une évaluation sur le lieu d'exercice professionnel. L'évaluation positive de la séquence d'apprentissage et du dossier qui l'accompagne (Document Référentiel de Psycho-Pédagogie) donne droit à un allègement de ce module dans la perspective où le salarié souhaite entreprendre la formation menant au D.E.E.T.S. Ce fait doit sans doute être mis en lien avec la crise sanitaire.

Conclusion

La charge de travail générée par la réforme : l'organisation de 7 épreuves de certification sur 8 ; l'introduction à venir du conseil de perfectionnement et de la commission pédagogique en charge de l'attribution des ECTS et l'organisation des 30 contrôles continus par an qui leur seront attachés ; la refonte des domaines de formation en Blocs de compétences ; etc., nécessite la création d'un poste de formateur permanent (1 ETP en CDI) sur la filière ETS en septembre 2021 et la mise en œuvre d'une étude de poste de l'Assistante de formation qui voit également sa charge de travail augmentée dans des proportions qu'il convient également de prendre en compte si l'on souhaite maintenir le niveau de qualité de service offert aux apprenants.

Institut Régional du Travail Social
Champagne-Ardenne

8 rue Joliot Curie
51100 REIMS

Assistante pédagogique – Blandine DANAU-JONOT

Tel : 03 26 06 93 09

Télécopie : 03 26 06 29 64

Email : bjonot@irtsca.fr

Web : <http://www.irtsca.fr>

Conception et réalisation : IRTS Champagne-Ardenne

Impression : IRTS Champagne-Ardenne – mai 2022



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE